

**Concours de nouvelles**  
**Prix Thierry Jonquet 2018**  
**Règlement et modalités de participation**

---

**Règlement**

**Article 1 :**

L'association Toulouse Polars du Sud organise un concours de nouvelles « **polar \*** » appelé Prix Thierry Jonquet ouvert aux candidats francophones, sans distinction de nationalité ou de résidence, à partir de 17 ans.

Le thème imposé en 2018 sera

**« Dix ans déjà... »**

**Article 2 :**

Peuvent concourir toutes les nouvelles inédites et libres de droits, écrites en français, répondant aux critères précisés dans « **Modalités de participation** » ci-dessous.

**En raison du caractère anniversaire de cette édition du concours, tous les anciens lauréats peuvent concourir.**

**Un même concurrent peut présenter deux textes à condition de régler deux fois les frais de participation et d'envoyer ses deux textes dans le même pli postal avec la même adresse mail.**

**Article 3 :**

Le comité de lecture sera constitué de professionnels du livre (écrivains, bibliothécaires, lecteurs passionnés de polars, etc.) et membres de l'association. Les membres de ce jury et leur famille, les membres du conseil d'administration de l'association, ne sont pas autorisés à concourir.

**Article 4 :**

Le concours est ouvert le **25 mars 2018** et sera clôturé le **3 juin 2018 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

*\* La nouvelle doit appartenir au sens large au genre polar, noir et aux littératures criminelles, qu'il y ait ou non enquête résolue sur le « crime » vu comme tout délit majeur. Le polar historique ou SF est admis.*

**Concours de nouvelles**  
**Prix Thierry Jonquet 2018**  
**Règlement et modalités de participation**

---

**Article 5 :**

Les délibérations du jury auront lieu durant l'été 2018. Les lauréats seront mis au courant par téléphone ou mail fin septembre 2018. La remise des prix et le dévoilement officiel du scrutin aura lieu au cours du **Festival des littératures policières** organisé par l'Association Toulouse Polars du Sud en **octobre 2018**.

**Article 6 :**

Le prix Thierry Jonquet d'une valeur **totale de 600 euros répartis entre les trois premières nouvelles (à moins d'ex-aequo)**, sera remis à l'occasion du Salon. Tous les concurrents sont cordialement invités à assister à cette remise de prix. Les lauréats ne recevront ni frais de déplacement ni d'hébergement, mais seront invités à partager le repas du samedi organisé pour les organisateurs et auteurs du Festival. **Les textes primés pourront être publiés sur le site de l'association (si autorisation de leurs auteurs)**.

**Article 7 :**

La sélection des finalistes et le choix des lauréats s'effectuant sous anonymat et dans la plus grande impartialité, le jury ne justifiera aucune de ses décisions.

**Article 8 :**

Dans l'éventualité où les nouvelles primées feraient l'objet d'une publication (journal local, flyer, brochure du festival, reproduction totale ou partielle sur Internet sur le site, lecture publique...), il ne serait pas versé de droits à leurs auteurs. Ceux-ci conservent par ailleurs toute propriété de leur œuvre et restent libres de l'utiliser à tout moment comme bon leur semble.

**Article 9 :**

L'association se réserve le droit d'annuler le concours de nouvelles à tout moment et sans donner d'explication, comme de ne pas décerner de prix si la participation était de qualité insuffisante. Les chèques d'inscription seraient alors renvoyés aux participants. Les textes ne sont renvoyés en aucun cas, mais détruits à la fin du concours.

**Concours de nouvelles**  
**Prix Thierry Jonquet 2018**  
**Règlement et modalités de participation**

---

**Modalités de participation**

La participation se fera à la fois **par voie postale en version papier en 6 exemplaires ET par Internet en fichier attaché.**

1 – Les nouvelles proposées devront appartenir au genre du « polar » ou de la nouvelle « noire » et s’inspirer du thème 2018 : **« Dix ans déjà... »**.

2 – Les textes devront être :

- écrits en français,
- dactylographiés en noir,
- feuillets A4 (21 x 29,7cm),
- recto seulement,
- interligne 1½,
- police Times New Roman, corps 12, marges larges.
- **Le texte sera compris entre 10 000 et 12 000 caractères (espaces et signes compris).**

**Merci d’agrafer entre eux les feuillets en haut et à gauche pour séparer les différents exemplaires.**

**Les textes ne respectant pas ces indications ne seront pas retenus.**

3 – Le texte de la nouvelle ne devra comporter ni signature ni marque distinctive. Il aura un titre, différent du thème de l’année. (Ce titre, et le codage effectué par le secrétariat du concours indépendant du jury, garantiront l’anonymat).

4 – Les nouvelles ne respectant pas les clauses du règlement seront éliminées d’emblée. Les frais de participation ne seront pas remboursés.

**Le concurrent enverra **avant le 3 juin 2018** à minuit, cachet de poste faisant foi.**

**A) l’un par voie postale, à l’adresse : *Concours de nouvelles Prix Thierry Jonquet Toulouse Polars du Sud , 9 chemin des Sports, 31450 Belberaud***

- 1) **6** exemplaires de sa nouvelle, dotée d’un titre, anonyme, sans marques distinctives. S’il concourt deux fois, il enverra ses deux participations dans la même enveloppe.

**Concours de nouvelles**  
**Prix Thierry Jonquet 2018**  
**Règlement et modalités de participation**

---

2) un chèque de participation aux frais de **5 €** (1 texte) ou de **10 €** (2 textes) à l'ordre de *l'association Toulouse Polar du Sud*. **Les participants ayant entre 17 et 18 ans, les participants majeurs ne résidant pas en France et n'ayant pas de chéquier français, seront exemptés** : ils signeront alors une attestation sur l'honneur (cf. ci-dessous).

3) Une enveloppe timbrée (20 g) adressée à son propre nom (**les participants vivant à l'étranger ne timbreront pas**)

4) La **fiche de participation** (cf. modèle ci-dessous) remplie et signée comportant **ses coordonnées** et le **titre** de sa nouvelle.

B) **En plus de son envoi postal, le candidat enverra un courriel** à l'adresse :

[concours.toulouse.polars.du.sud@gmail.com](mailto:concours.toulouse.polars.du.sud@gmail.com)

1) **Dans l'objet**, il indiquera le **titre** de sa nouvelle et ses **nom et prénom** (*l'anonymat est garanti par la stricte séparation entre le secrétariat gérant cette messagerie et le jury*).

L'utilisation de pseudonymes ou noms de plume n'est pas autorisée.

2) **Dans le corps** du mail, il indiquera :

- nom, prénom
- adresse postale
- numéros de téléphones fixe et portable
- adresse e-mail
- il précisera s'il est mineur ou s'il réside hors de France
- s'il désire envoyer deux textes, il enverra deux mails différents, et précisera dans chacun quel autre texte concourt aussi.

3) **En fichier**, il joindra le texte de sa nouvelle qui comportera un **titre** (différent du thème) sans son nom ni signe distinctif. **Le fichier aura pour nom le titre de la nouvelle.**

*Toute information supplémentaire sera demandée par mail à la même adresse Internet : [concours.toulouse.polars.du.sud@gmail.com](mailto:concours.toulouse.polars.du.sud@gmail.com) (à l'exclusion de toute autre adresse e-mail de l'association Toulouse Polars du Sud ou des commentaires du site).*